

Klimabonus 2026 : du projet aux travaux, tout s'allège

Rénover une maison, remplacer une chaudière ou installer des équipements énergétiques demande du temps. Le régime **Klimabonus Wunnen** du Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité s'applique rétroactivement aux projets éligibles à partir du 1er janvier 2026 et accompagne ces investissements jusqu'à fin 2030, voire jusqu'en 2035 sous certaines conditions. Pour les ménages, cette durée permet de planifier les travaux et de choisir des solutions adaptées à leur logement.

Commencer par les besoins du bâtiment

Les aides pour les travaux d'isolation, le remplacement des fenêtres et l'installation d'une ventilation ont été augmentées. Parallèlement, certaines exigences techniques ont été simplifiées. De nouvelles aides ont été introduites pour l'isolation des murs extérieurs associée à un bardage, la végétalisation des toitures et des façades ainsi que l'installation d'un poêle à bûches dans une maison unifamiliale sans chauffage central sont introduites. Un nouveau bonus est également introduit pour le remplacement d'une chaudière au mazout dans une zone de protection des eaux.

Les installations photovoltaïques, les batteries de stockage et, depuis octobre 2026, les systèmes de gestion de l'énergie (HEMS) bénéficient également d'aides. Ils peuvent coordonner la production solaire, la batterie, la pompe à chaleur et la borne de charge. Sous certaines conditions, l'ajout d'une batterie à une installation existante est aussi éligible.

Le préfinancement sera étendu

À partir de 2027, le préfinancement sera étendu aux pompes à chaleur et à certains travaux de rénovation de l'enveloppe du bâtiment. Une entreprise participant au dispositif pourra alors déduire directement de la facture finale le montant de l'aide pouvant être accordée.

Avant de demander une offre ou de commander, vérifiez les conditions et les délais applicables. Le simulateur sur **aides.klima-agence.lu** fournit une première estimation des aides disponibles. Les conseillers de Klima-Agence proposent un conseil de base gratuit et indépendant.

klima agence

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Conseil indépendant et gratuit
klima-agence.lu • 8002 11 90